

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** bestfour DWCP 60
- **UFI:** N830-J0WK-G00Y-63HH
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit vaisselle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Topserv Service GmbH
In der Lach 6a
66271 Kleinblittersdorf/ GERMANY
Tel.: +49 (0) 68 05 99 89 – 999
E-Mail: info@topserv.de
- **Service chargé des renseignements :** +49 (0) 68 05 99 89 – 999
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Centre-antipoison et de Toxicovigilance Lille:
Tel.: +33 800 595 959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
silicates de sodium * 5 H₂O
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate detétrásodium
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P260 Ne pas respirer les poussières.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 1)

- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· **Composants dangereux:**

CAS: 10213-79-3 EINECS: 229-912-9 Reg.nr.: 01-2119449811-37-xxxx	silicates de sodium * 5 H2O Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8 Reg.nr.: 01-2119485498-19-xxxx	carbonate de sodium Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 3794-83-0 EINECS: 249-559-4 Reg.nr.: 01-2119510382-52-xxxx	(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium Numéro CAS alternatif: 29329-71-3 Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8 Reg.nr.: 01-2119485498-19-xxxx	carbonate de sodium Eye Irrit. 2, H319	2,5-<10%
CAS: 120313-48-6	Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302 Aquatic Chronic 3, H412	1-<2,5%
CAS: 51580-86-0 EINECS: 220-767-7	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 EUH031	0,25-<2,5%

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

phosphonates	≥5 - <15%
agents de surface non ioniques, agents de blanchiment chlorés	<5%

(suite page 3)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 2)

- **Indications complémentaires :**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales :**
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **après inhalation :**
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers ---**
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
Les mesures de lutte contre l'habitude sont à prendre.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante
Éviter la formation de poussière
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 4)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 3)

- Diluer avec beaucoup d'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Utiliser un neutralisant.
Recueillir par moyen mécanique.
Assurer une aération suffisante.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Bien dépoussiérer.
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le fût d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec les aliments
Ne pas stocker avec des acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker à sec
Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL		
CAS: 10213-79-3 silicates de sodium * 5 H2O		
Oral	long term - systemic effect	0,74 mg/kg bw/day (consommateur final)
Dermique	long term - systemic effect	1,49 mg/kg bw/day (ouvrier)
Inhalatoire	long term - systemic effect	0,74 mg/kg bw/day (consommateur final)
		6,22 mg/m ³ (ouvrier)
		1,55 mg/m ³ (consommateur final)
CAS: 497-19-8 carbonate de sodium		
Inhalatoire	acute - local effect	10 mg/m ³ (ouvrier)
		10 mg/m ³ (consommateur final)
CAS: 497-19-8 carbonate de sodium		
Inhalatoire	long term - local effect	10 mg/m ³ (ouvrier)
	acute - local effect	10 mg/m ³ (consommateur final)

(suite page 5)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 4)

· PNEC	
CAS: 10213-79-3 silicates de sodium * 5 H2O	
marine water	1 mg/L (.)
intermittent release	7,5 mg/L (.)
fresh water	7,5 mg/L (.)
sewerage treatment plant (STP)	1.000 mg/L (.)
CAS: 3794-83-0 (1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate detétrasodium	
marine water	0,0136 mg/L (.)
marine water sediment	59 mg/kg TG (.)
fresh water	136 mg/L (.)
fresh water sediment	5,9 mg/kg TG (.)
sewerage treatment plant (STP)	20 mg/L (.)
soil	96 mg/kg TG (.)

· Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· Protection des mains :

Gants résistant aux liquides alcalins



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

La sélection des gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi sur d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à. La sélection est ainsi disposé avec le fournisseur de gants.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

(suite page 6)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 5)

- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection selon la norme EN 166.

- Protection du corps :



Porter un équipement de protection approprié lors de la manipulation de grandes quantités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
- État physique : solide
- Couleur : blanc
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion : non déterminé
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : non déterminé
- Inflammabilité : Non déterminé.
- Point d'éclair : non applicable
- Température de décomposition : Non déterminé.
- pH à 20 °C : 12 (1%)
- Viscosité :
- Viscosité cinématique : Non applicable.
- dynamique : Non applicable.
- Solubilité
- l'eau : soluble
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) : Non déterminé.
- Pression de vapeur : Non applicable.
- Densité et/ou densité relative
- Densité : non déterminée
- Densité relative. : Non déterminé.
- Densité en vrac : 970 kg/m³
- Densité de vapeur: Non applicable.
- Caractéristiques des particules : Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme : poudre
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.
- Température d'auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

(suite page 7)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 6)

- **Modification d'état**
- **Vitesse d'évaporation.** Non applicable.

- **Informations concernant les classes de danger physique**
- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Des températures plus élevées favorisent la dégradation de la teneur en chlore actif et sont à éviter.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux acides
En cas d'action exercée par des acides, formation de chlore
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** acides
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :** Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 10213-79-3 silicates de sodium * 5 H2O

Oral	LD50	1.152-1.349 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)

CAS: 497-19-8 carbonate de sodium

Oral	LD50	2.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)

CAS: 3794-83-0 (1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate detétr sodium

Oral	LD50	1.100 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

(suite page 8)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 7)

CAS: 497-19-8 carbonate de sodium		
Oral	LD50	2.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
CAS: 120313-48-6 Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Sensibilisation	Ames Test (OECD 471)	(.)
CAS: 51580-86-0 sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté		
Oral	LD50	1.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)

- **de la peau** : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **des yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

CAS: 10213-79-3 silicates de sodium * 5 H2O	
LC50/96 h	210 mg/L (poisson zèbre)
EC50/72 h	207 mg/L (algue)
	345,4 mg/L (algue verte)
EC50/48 h	1.700 mg/L (puce aquatique)
CAS: 497-19-8 carbonate de sodium	
LC50/96 h	300 mg/L (perche soleil)
EC50/48 h	200-227 mg/L (puce aquatique)
CAS: 3794-83-0 (1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate detétrasonium	
LC50/96 h	>100 mg/L (truite arc-en-ciel)
EC50	>170 mg/L (kre)
EC50/96h	>170 mg/L (puce aquatique)
CAS: 497-19-8 carbonate de sodium	
LC50/96 h	300 mg/L (perche soleil)
EC50/48 h	200-227 mg/L (puce aquatique)
CAS: 120313-48-6 Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	
LC50/96 h	1-10 mg/L (ide mélanote)

(suite page 9)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 8)

EC50/72 h	0,1-1 mg/L (algue verte monocellulaire)
EC50/48 h	1 mg/L (Invertébrés aquatiques)
EC10/ 72h	0,1-1 mg/L (algue verte monocellulaire)
NOEC (Daphnia Magna)	0,1-1 mg/L (puce aquatique)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque :** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Nocif pour les organismes aquatiques.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
Les emballages vides doivent être éliminés de la même manière que le produit.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** UN3253

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 3253 TRIOXOSILICATE DE DISODIUM
· **IMDG, IATA** DISODIUM TRIOXOSILICATE

(suite page 10)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 9)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe** 8 (C6) Matières corrosives.
· **Étiquette** 8

· **IMDG, IATA**



· **Class** 8 Matières corrosives.
· **Label** 8

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

· **14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· **Indice Kemler :** Attention: Matières corrosives.
80
· **No EMS :** F-A,S-B
· **Segregation groups** (SGG18) Alkalis
· **Stowage Category** A
· **Segregation Code** SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport :**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)** 5 kg
· **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur:
30 g
Quantité maximale nette par emballage extérieur:
1000 g

· **Catégorie de transport** 3

· **Code de restriction en tunnels** E

· **IMDG**

· **Limited quantities (LQ)** 5 kg
· **Excepted quantities (EQ)** Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 g
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN 3253 TRIOXOSILICATE DE DISODIUM, 8, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 11)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 10)

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

silicates de sodium * 5 H₂O

(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate detétrasodium

Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated

· Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· VOC (CE) 0,0000 %

(suite page 12)

Nom du produit bestfour DWCP 60

(suite de la page 11)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Méthode de calcul

- **Contact :** info@topserv.de

- **Numéro de la version précédente:** 1

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**